



PÉTITION

Protéger les droits fondamentaux des Tibétains et des Tibétaines, en Suisse aussi !

Cinq ans après l'accord de libre-échange signé entre la Suisse et la Chine, les organisations tibétaines et la Société pour les peuples menacés (SPM) se montrent préoccupées face à l'influence grandissante du gouvernement chinois. Le rapprochement économique entre les deux pays se répercute de manière négative sur la communauté tibétaine en Suisse dont le respect des droits fondamentaux est mis à mal. Leur statut de personnes à protéger n'est pas suffisamment reconnu par la Suisse et leurs droits à la libre expression, à son identité propre, à la liberté de circulation et à la vie privée se retrouvent limités :

- **Liberté d'expression :** en Suisse, s'exprimer sur la situation des droits humains au Tibet n'est pas toujours possible. Les rassemblements et les manifestations font de plus en plus l'objet de restrictions (p. ex. lors de la visite officielle de Xi Jinping en 2017).
- **Droit d'avoir sa propre identité :** la Suisse n'indique plus « Tibet » comme pays d'origine mais « Chine » sur les livrets pour étrangers délivrés aux Tibétain-e-s.
- **Liberté de circulation :** ces dernières années, il est devenu de plus en plus difficile pour les Tibétains et les Tibétaines d'obtenir des documents de voyage en Suisse. Les personnes qui voient leur demande rejetée par les autorités chinoises ne peuvent pas quitter le pays.
- **Droit à la vie privée :** l'influence de la Chine et les opérations de surveillance de la diaspora tibétaine ne cessent de croître. Un constat établi également par le Service de renseignement de la Confédération.

Revendications :

Nous demandons au Conseil fédéral :

- de s'engager plus activement au niveau international et vis-à-vis la Chine pour le respect des droits humains au Tibet et la protection de la culture et de la langue des Tibétains et des Tibétaines
- et de recevoir officiellement Sa Sainteté le Dalai-Lama lors de sa prochaine visite en Suisse

Nous demandons aux responsables politiques et aux autorités suisses :

- de garantir pleinement, en Suisse, la liberté d'expression sur la situation au Tibet
- de trouver des alternatives à la mention « Chine » apposée sur les livrets pour étrangers accordés aux Tibétain-e-s
- de s'engager fermement pour le respect de la liberté de circulation des Tibétain-e-s en reconnaissant leur statut de personnes à protéger et en délivrant un passeport aux personnes concernées
- et d'adopter des mesures concrètes pour protéger la communauté tibétaine de la surveillance dont elle fait l'objet en Suisse et garantir le respect de la vie privée en intervenant, le cas échéant, auprès des autorités chinoises

Nom / Prénom	Adresse	Signature

Merci de soutenir notre pétition. Elle est ouverte à tous, y compris aux mineurs et aux personnes ne disposant pas du droit de vote. **Vous avez jusqu'au 1er septembre 2018 pour la retourner à : Société pour les peuples menacés, Schermenweg 154 / CH-3072 Ostermundigen**

Vous trouverez de plus amples informations sur la campagne pour le Tibet sur : www.gfbv.ch/droits-pour-les-tibetains